

Service de Presse

Rennes, Ville et Métropole

Tél. 02 23 62 22 34

 @Rennes_presse

Samedi 31 octobre 2020

Éducation

Rentrée dans les écoles primaires de la Ville de Rennes

Lundi 2 novembre à 8 h 45

Le Gouvernement a souhaité l'organisation, dans les établissements scolaires, d'un hommage national à Samuel Paty, l'enseignant assassiné le 16 octobre dernier. Contrairement à ce qui avait été envisagé dans un premier temps par le ministère de l'Éducation nationale, **l'horaire de reprise des cours n'est pas modifié. La rentrée en classes se fera comme habituellement à 8 h 45.**

Le nouveau protocole sanitaire applicable dans les écoles sera mis en œuvre en concertation avec l'Inspection académique.

Accueil périscolaire maintenu

Les horaires d'accueil périscolaire demeurent inchangés dans les écoles rennaises (à partir de 7 h 30 et jusqu'à 18 h 45). Cependant, afin de respecter les nouvelles consignes sanitaires du ministère de l'Éducation nationale et de limiter au maximum le brassage entre groupes d'enfants, il est demandé aux parents d'amener leur enfant après 8 h 35, dans la mesure du possible. Un enfant déposé avant 8 h 35 et récupéré après 16 h 15 (16 h le vendredi) sera considéré comme inscrit à l'accueil périscolaire.

Mise à disposition de masques pour les élèves

À noter que les maires des communes de la Métropole ont décidé de mettre à disposition de toutes les écoles élémentaires, chacun sur leur territoire, **un stock de masques à usage unique dès le lundi 2 novembre**, pour faire face à l'urgence et laisser à chaque famille le temps de se doter d'un stock suffisant. Par ailleurs, 80 000 masques en tissu de taille enfant, avec élastiques, ont été commandés par les services métropolitains, pour assurer, dans les jours qui viennent, une dotation de **deux masques réutilisables par enfant scolarisé dans les écoles élémentaires publiques et privées de chacune des 43 communes de Rennes Métropole**. Le circuit local de production, qui avait été sollicité en mars pour confectionner les masques commandés par la Ville de Rennes, a été réactivé pour l'occasion.

Foire aux questions

Dès ce lundi 2 novembre, une foire aux questions sera mise en ligne pour répondre aux différentes interrogations des familles pour cette rentrée de novembre.

